

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE POUR REUSSIR SA CLASSE DE SECONDE

*Lycée Bernard Palissy
Agen (47)*

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet, au cœur du projet d'établissement, s'intègre dans l'objectif académique de **lutte contre le décrochage scolaire**. Il s'agit de **réduire les ruptures scolaires en classe de seconde et les taux de redoublement**. Une équipe inter catégorielle, mobilisée depuis deux ans sur cette problématique, s'est engagée dans ce projet, cherchant à concrétiser ces objectifs, en assurant une **prise en charge collective des élèves en difficulté**.

1.1. LE PUBLIC VISE

Il concerne les **élèves de la classe de seconde repérés en difficulté scolaire** par l'équipe pédagogique, dès la mi-octobre. Ils se subdivisent en deux groupes :

- Groupe I : lacunes méthodologiques, bases insuffisantes
- Groupe II : socle méthodologique très lacunaire, bases insuffisantes et fragiles, déstructurations scolaires.

1.2. LES INTERVENANTS :

L'équipe est constituée de personnels volontaires : onze professeurs :

- mathématiques,
- français,
- SVT,
- physique,
- anglais,
- histoire géographie,
- éco-gestion,
- documentation,
- 1 CPE,
- 1 COP,
- 1 Infirmière
- le proviseur adjoint chargé de piloter le projet.

1.3. RESUME DES INTENTIONS :

Le travail en équipe et les regards croisés devaient permettre d'**appréhender les difficultés de façon globale et d'apporter des remédiations innovantes et adaptées**.

L'équipe doit **intervenir aux niveaux méthodologique, psychologique et, surtout, des représentations socioculturelles**. Les professeurs apporteront des outils de méthodologie générale ou disciplinaire. (Français, Mathématiques, Anglais, Histoire-géographie...).

Les élèves décrocheurs seront encadrés et managés par des référents. Chaque personnel est référent d'environ 8 élèves. Cette équipe de référents développera différentes compétences professionnelles exigées comme :

- des entretiens de motivation
- des compétences transversales
- des outils de méthodologie générale

Elle sera en lien avec la cellule de veille, les professeurs principaux des élèves concernés et les parents d'élèves.

Un alignement de toutes les classes de seconde est prévu sur un créneau de 1,25 h hebdomadaire.

Objectifs à atteindre pour l'élève :

- **reprendre confiance en lui.**
- **s'interroger sur le sens des difficultés** qu'il rencontre.
- **acquérir de l'autonomie** (travail personnel et projet personnel)

1.4. DEROULEMENT CHRONOLOGIQUE

Deux **réunions de cadrage** ont été organisées début octobre avec les enseignants impliqués dans ce projet et avec tous les professeurs principaux des classes de secondes. Ces réunions ont permis de préciser les objectifs, l'organisation et les supports de communication du projet. L'échéancier suivant a été adopté par les équipes.

- **Du 15 au 19 Octobre 2007** : réunions des équipes pédagogiques pour diagnostiquer au moyen d'une grille (annexe1), les difficultés des élèves. Ils sollicitent les élèves pour intégrer le dispositif d'aide à la réussite.
- **Du 22 au 26 octobre 2007** : communication du dispositif d'accompagnement aux élèves par les professeurs principaux
- **Les 8 et 9 Novembre 2007** : rencontres des professeurs principaux et des parents dont les élèves sont repérés en décrochage.
- **Jeudi 15 Novembre 2007** : assemblée générale sur le dispositif d'accompagnement avec les élèves, parents d'élèves intéressés et les enseignants impliqués dans cette action.
- **Début du dispositif d'accompagnement : Le Mardi 20 Novembre 2007.**
- **Mardi 11 décembre** : Bilan d'étape du premier cycle. Sont abordés avec toute l'équipe, les points positifs, les points négatifs et les modifications à apporter pour le second cycle.
- Bilans d'étapes prévus **au milieu de chaque cycle.**
- **Evaluation finale le Jeudi 3 Avril 2008.**
- Réunions planifiées les semaines suivantes pour modifier le dispositif afin de le rendre plus efficient pour l'an prochain.

1.5. CALENDRIER DU DISPOSITIF

L'action s'est organisée comme prévu, en trois cycles, et les élèves devaient en suivre l'intégralité. Les deux premières séances furent réservées à de la méthodologie générale.

| Semaines du cycle 1 | Contenu |
|---------------------------------|--|
| Du 19 au 23 novembre 2007 | Méthodologie générale pour tous les élèves |
| Du 26 au 30 novembre 2007 | Répartition des élèves par référent. |
| Du 3 au 7 décembre 2007 | Méthodologie générale |
| Du 10 au 14 décembre 2007 | Méthodologie disciplinaire |
| Du 17 au 21 décembre 2007 | Entretiens individuels |
| Semaines du cycle 2 | Contenu |
| Du 7 au 11 janvier 2008 | Méthodologie générale Aides disciplinaires (Français, Maths, anglais, physique, Histoire géographique...) Entretiens individuels |
| Du 14 au 18 janvier 2008 | |
| Du 28 janvier au 1 Février 2008 | |
| Du 4 au 8 février 2008 | |
| Du 11 au 15 février 2008 | |
| Du 18 au 22 février 2008 | |
| Semaines du cycle 3 | Contenu |
| Du 10 au 14 Mars 2008 | Méthodologie générale |
| Du 17 au 21 mars 2008 | Aides disciplinaires |
| Du 24 au 28 mars 2008 | Aides disciplinaires Aide à la construction du projet d'orientation Intervention des professeurs principaux et des COP |

1.6. MODALITES D'EVALUATION :

Lors de bilans d'étapes plusieurs indicateurs ont été évalués :

- La fréquentation du dispositif
- La progression des résultats de l'élève sur une période donnée
- Les taux de rupture et de redoublement.

| | | |
|----------------|----------------------------|---|
| Durant l'année | Évaluations intermédiaires | 1. Carnet de bord (annexe 3) 2. Réunions groupe de suivi 3. Bilan avec les professeurs principaux à l'issue de chaque conseil de classe |
| Fin d'année | Evaluation finale globale | 4. Bilan quantitatif : % passage en 1 ^{ère} , % redoublement, % réorientation, % de ruptures |

| | | |
|-----------|----------------------------------|---|
| | | scolaires. 5. Bilan qualitatif : grille d'évaluation individuelle sur les compétences en fin de carnet de bord (remplie à l'issue de test). Ce carnet de bord est intégré au dossier scolaire de l'élève ; il est ainsi disponible pour l'équipe pédagogique de l'année suivante |
| Année + 1 | Evaluation réussite en première | 6. % passage de 1 ^{ère} à terminale |
| Année + 2 | Evaluation réussite baccalauréat | 7. Résultats au bac (globaux et disciplinaires) Taux d'accès au baccalauréat |

ANALYSE DE L'ACTION

LES ACTEURS ET LES ACTIONS

Les acteurs

← Prévu :

- Les élèves se sont inscrits volontairement après repérage et sollicitation des professeurs principaux.

← Imprévu :

- Plusieurs l'ont fait de leur propre initiative ou à la demande de leurs parents, après validation par le Proviseur adjoint et le Professeur Principal.

Les actions

← - Le déroulement prévu :

- **1er cycle : Novembre décembre**
- Sur 14 classes de seconde, 91 élèves ont bénéficié du dispositif et se sont répartis en deux groupes.
- Le Groupe I est constitué de 55 élèves caractérisés par des lacunes méthodologiques et des bases insuffisantes, pour 10 d'entre eux en français, 16 en Mathématiques, 8 en Anglais, 10 en Histoire géographie et 11 en sciences physiques.
- Le Groupe II est constitué de 36 élèves possédant un socle méthodologique très lacunaire, des bases insuffisantes et fragiles, et même parfois des déstructurations scolaires.
- **2nde cycle : janvier février.**
- 63 élèves ont continué à poursuivre le second cycle : 45 en méthodologie disciplinaire (groupe I) et 18 élèves en méthodologie générale (groupe II).
- Très peu de nouveaux élèves ont intégré le dispositif en cours d'année, car le premier recrutement a été trop large. Ceux qui suivaient les cours de méthodologie générale ont pour la moitié intégré des cours de méthodologie disciplinaire.
- **3ème cycle : Février – mars**

- Tous les élèves de ce dispositif pour lesquels les avis pour le passage étaient défavorables se sont entretenus individuellement avec le COP.
- Des entretiens individuels professionnels ont été effectués par les enseignants de l'équipe pour remotiver les élèves et travailler avec eux sur le projet d'orientation mais la fréquentation de ces entretiens est restée aléatoire. Par contre on a pu noter un regain de motivation par rapport au travail scolaire.

☛ - **Imprévus :**

- Si la diversité des problématiques était attendue, et l'encadrement était constitué pour y répondre, nous avons toutefois été surpris par le nombre d'engagements, ce qui nous a posé un problème d'organisation.
- Ainsi, les besoins importants en méthodologie générale ont contraint certains enseignants à intervenir dans ce domaine plutôt que dans leurs disciplines.
- Le repérage a été trop tardif : les décrochages ont lieu très rapidement en classe de seconde, dans les 6 semaines suivant la rentrée. Le démarrage du dispositif au mois de Novembre paraît trop tardif. L'intérêt de ce dispositif réside dans la prévention, c'est-à-dire dans le repérage précoce de ces élèves fragiles.
- Une communication insuffisante : La communication entre les professeurs du dispositif et les professeurs principaux doit être développée. Le lien entre la cellule de veille et le dispositif doit être renforcé. Le rôle de chacun au sein du dispositif doit être mieux défini.

2.2. LES EFFETS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIFS

Pour évaluer les effets du dispositif, nous avons :

- ☛ Analysé les résultats, la progression scolaire.
- ☛ Questionné les élèves.
- ☛ Effectué un bilan du fonctionnement avec l'aide d'un professeur de Clithène.

2.2.1. LES EFFETS PREVUS

Certains élèves du groupe II, souvent cités en cellule de veille, ont progressé. Ces élèves se sont sentis soutenus par leurs référents (*M P 2°14* : « *Le week-end j'essaye de m'avancer pour la semaine, j'apprends mieux mes leçons même si j'ai encore des difficultés, et si je n'ai pas compris le cours, j'ose demander à mon professeur de m'expliquer.* »)

Ils ont pu évoquer et donc mieux cibler leurs difficultés. Ils ont appris à s'organiser et acquis des méthodes de travail (*J D, élève de 2°8* : « *Oui, ça m'a été utile ; j'ai une meilleure concentration chez moi... J'apprends mieux mes cours, je les relis quand j'ai du temps libre, même s'il n'y a pas de bilan* »). Ils ont accompli des progrès notables (1 à 2 points sur la moyenne), et pour la plupart passés dans le groupe I au cours du second cycle. Ceci concerne environ la moitié de l'effectif du groupe II.

Ils ont en effet apprécié d'avoir un interlocuteur proche, complice, qui pouvait les écouter, les rassurer, voire même leur apporter une aide psychologique (*F R 2°7* : « *Quand je ne comprends pas dans certains matières, je demande au professeur référent* »). La cellule de veille a pu constater une évolution positive pour les élèves suivis par ces deux dispositifs (cellule de veille, dispositif d'aide).

2.2.2. LES EFFETS IMPREVUS

2.2.2.1. Positifs

- Les témoignages d'élèves nous ont montré que certains avaient retrouvé de l'intérêt pour des matières qu'ils n'aimaient plus à cause des difficultés rencontrées (*LR A 2°14 : « ... J'ai mieux écouté les cours ; je me suis un peu plus intéressée à la leçon même si au départ elle ne me plaisait pas.»*)
- Plusieurs élèves du groupe I ont suivi assidûment les cours de méthodologie disciplinaire toute l'année, par exemple en anglais ou en mathématiques.

2.2.2.2. Négatifs :

- Des problématiques différentes concernaient trop d'élèves. En effet il est apparu difficile pour un enseignant de répondre individuellement à toutes les demandes. Il sera souhaitable de mieux définir les difficultés auxquelles le dispositif doit répondre.
- Des élèves, poussés par les parents, se montrèrent trop attentistes dans les séquences d'aides méthodologiques disciplinaires.

2.3. EFFETS IRRADIANTS SUR L'ETABLISSEMENT

Pour les professeurs, ce dispositif a permis :

- ☛ d'**accroître le temps de travail en équipe**, notamment pour les professeurs chargés de la méthodologie générale. En effet, ils ont élaboré des outils communs, en particulier un carnet de bord (annexe2) et des documents de travail (annexe 3) ;
- ☛ de **prendre en charge collectivement les difficultés des élèves** en décroissant les services (Vie scolaire- pôle pédagogique – pôle administratif) ;
- ☛ d'**expérimenter des méthodes innovantes de remédiation** de la difficulté.

Pour l'établissement, ce dispositif a permis :

- ☛ de « **casser** » l'**image élitiste** de ce lycée ;
- ☛ de **sensibiliser d'autres professeurs** qui souhaitent s'impliquer dans ce type de démarche.

3. PERSPECTIVES

Le groupe de travail impliqué dans cette action a participé à une formation – échange (Clisthène) afin de rendre ce dispositif plus efficace.

Des modifications ont été envisagées dans ce sens pour l'an prochain.

- ☛ **Mieux définir les difficultés auxquelles le dispositif cherche à répondre.**

- Il se concentrera davantage sur des problèmes ou difficultés générales (problèmes de méthodologie générale, manque de confiance, problèmes psychologiques...).
- Les aides pédagogiques seront apportées au coeur des enseignements ou grâce à une aide individualisée redéployée.

- ☛ **Accentuer le travail de prévention en ciblant plus tôt les élèves**

L'intérêt de ce dispositif réside dans la prévention, c'est-à-dire dans le repérage précoce de ces élèves fragiles. L'équipe sollicitera elle-même les élèves qui peuvent bénéficier de ce dispositif.

L'équipe donnera une priorité :

- ☛ aux élèves des classes de troisième dont le dossier fait état de difficultés ou ayant bénéficié d'un passage après commission d'appel.
- ☛ aux redoublants de la classe de seconde.
- ☛ aux élèves du lycée (2nde, 1^{ère} ou terminales) dont la situation a alerté la cellule de veille.

- ☛ **Mieux définir le contenu des aides.**

Ce dispositif offrira des **apports de méthodologie générale**. Débutant par une phase d'analyse, il permettra grâce à un travail transdisciplinaire sur les compétences de remédier aux difficultés scolaires des élèves. Ainsi il sera considéré comme une plateforme liée à d'autres dispositifs, (comme par exemple la cellule de veille) ou d'autres personnes ressources (Professeurs principaux).

- ☛ **Mieux organiser les rôles de chacun au sein du projet.**

L'équipe a défini précisément la structure du dispositif. Les tâches ont été définies et les rôles répartis sur les intervenants. Cinq fonctions apparaissent nécessaires.

☛ Pilotage du projet.

La mise en œuvre, le suivi et l'évolution de ce dispositif seront assurés par le proviseur adjoint, au moyen d'indicateurs inscrits dans un tableau de bord. Il sera chargé de présenter ce projet devant les différentes institutions et partenaires. Des temps de concertation seront organisés pour permettre à l'équipe de dresser des bilans d'étapes et de réguler.

☛ Coordination du dispositif

Une professeure documentaliste sera chargée de coordonner le dispositif, c'est-à-dire de centraliser et de diffuser aux autres membres du groupe différentes informations les concernant. Elle s'occupera également de son organisation matérielle et de sa gestion.

☛ Animation pédagogique

Un professeur sera chargé de centraliser et de diffuser les différentes ressources et pratiques pédagogiques et didactiques constituant ainsi une boîte à outils.

☛ Gestion des élèves

Deux collègues se chargeront de la gestion des élèves, c'est-à-dire :

- - d'examiner les dossiers des élèves qui pourraient bénéficier de l'Aide.
- - de répartir les élèves à l'intérieur des différents groupes.
- - de gérer les flux entrants et sortants du dispositif.
- - d'informer les professeurs principaux des élèves concernés par ce projet.

☛ Communication du projet

La communication de ce projet sera assurée par un enseignant de façon à ce que tous les membres de la communauté éducative soient informés. Il se chargera également de faire le lien avec les collèges de secteur.